

Vannes le 23 juin 2008

Présidence du sénat
Palais du Luxembourg
Paris

Copie aux députés

Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,

Nous avons eu connaissance de votre refus d'inscrire les langues régionales dans la Constitution et de leur donner ainsi la place qu'elles méritent dans le patrimoine national de la France. L'avis de votre assemblée fait partie du fonctionnement habituel de la démocratie française. Il semble néanmoins en totale opposition avec une autre institution, toute aussi démocratique, l'Assemblée Nationale.

De plus, l'avis des Français s'est exprimé au travers d'un sondage CSA/Ouest-France, publié le 22 juin. Il indique que 68 % des Français sont favorables à la reconnaissance officielle des langues régionales par leur inscription dans la Constitution.

L'écriture, au sens noble du terme, qui permet de partager avec d'autres des idées et des sentiments, ne s'accomplit pleinement que dans une langue aimée. Aussi, il nous a paru très intéressant de connaître l'opinion de ceux pour qui la langue française est le vecteur d'expression dans les domaines les plus variés : **les écrivains**.

Lors du Salon du livre en Bretagne, les 21 et 22 juin dernier à Vannes dans le Morbihan, près de 120 écrivains y ont participé. Nous leur avons soumis notre **"Pétition en faveur de la reconnaissance des langues régionales"** : **101 auteurs présents y ont apposé leur signature**.

Comme vous pouvez le constater, ce sont des auteurs de renom aux plumes très diverses qui ont souhaité apporter leur soutien à cette démarche, notamment : Françoise DORIN, Isabelle ALONZO, Didier DECOIN, Pierre SCHOENDORFFER, Yann QUEFFELEC ou Patrick POIVRE d'ARVOR. Nous n'en citons que quelques-uns. Vous trouverez en annexe à cette lettre, la longue liste des signataires.

Cette pétition est un témoignage de liberté, celui de la reconnaissance de l'expression, écrite ou parlée, dans toutes les langues régionales de la France par ceux-là pour qui les mots ne sont jamais vains.

Autre constat d'importance : la demande de reconnaissance des langues régionales plébiscitée par les Français.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs, l'expression de notre considération,

Angèle JACQ Yann an AOD

Membres de l'Institut Culturel de Bretagne et brittophones

